

Lac La Biche

Le programme de la prématernelle à la deuxième année qui verra le jour dès septembre 2014 portera le nom d'École francophone de Lac La Biche jusqu'à ce que la confessionnalité soit choisie. Une fois la confessionnalité déterminée par les parents de l'école, il y aura un concours pour déterminer le nom que portera l'école.

Les conseillers ont également adopté à l'unanimité les aires de fréquentation telles qu'elles ont été présentées par l'administration. Un plan de communication est en place pour en informer les parents.

Politique d'admission

Les conseillers ont adopté la politique d'admission en deuxième lecture. La politique sera circulée auprès des directions, des enseignants du personnel de soutien et des conseils d'école avant d'adopter la politique en 3^e lecture.

Cours développés localement

Les conseillers sont tous en faveur que le Centre-Est offre les cours de Leadership de Qualité AAA, 15, 25 et 35, tel que développés par le CSNO et ce, de septembre 2014 à août 2018.

Entente FPFA/FCSFA

Marc Dumont, directeur général, présente les documents déposés à titre de consultation. Bien que les conseillers appuient la contribution à la FPFA, ils souhaitent tout de même une meilleure représentation du Centre-Est au sein de l'organisme, et de fait, souligne l'importance d'obtenir des services en région en retour de la contribution offerte.

FCSFA

Guy Généreux, président, fait un bref retour sur la lettre envoyée au CSCN par rapport à Camrose.

ACSTA

Marc Dumont, directeur général, fera les suivis quant à la participation des autres conseils scolaires francophones en lien avec toonies for tuition.

Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale une semaine avant la tenue des réunions.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le Conseil scolaire Centre-Est au 780-645-3888 ou sans frais au 1-866-645-9556.